Canadian Counselling and Psychotherapy Association
L'Association Canadienne de Counseling et de Psychothérapie

# COGNICA

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie

VOL. 44 NO. 1 | HIVER 2012

## RÉFLÉCHIR À SOI ET À SA PRATIQUE

**Pré-congrès – 24 mai 2012**

**Congrès - 25 au 27 mai 2012**

**Hôtel Westin, Calgary, Alberta**

## LE PROGRAMME EST MAINTENANT DISPONIBLE!

Pour visionner le programme en ligne, visitez:
http://www.ccpa-accp.ca/conference2012/program_fr.php

## POUR VOUS INSCRIRE, VISITEZ:

http://www.ccpa-accp.ca/conference2012/registration_fr.php

### HÉBERGEMENT:

L'hôtel du congrès est l'hôtel Westin à Calgary en Alberta. Complétez votre inscription et réservation d'hôtel en une étape facile. Toutes réservations doivent être faites via le site d'inscription.

Pour plus d'information, contactez **Alene Holmes** à **conference2012@ccpa-accp.ca**

### CONFÉRENCIERS D'HONNEUR:

**Marc Gervais -"Atteindre son plein potentiel; communiquer clairement "**

**Jeffrey A.Kottler, Ph.D. -"L'art d'être maître conseiller : savoir prêcher par l'exemple"**

**Judith Jordan, Ph.D. "Le pouvoir du lien : Guérison et croissance"**

Plus d'information sur les conférenciers se trouve à :
www.ccpa-accp.ca/conference2012/keynotes_fr.php

## Ce numéro

Message de la Présidente..... 3

Message de la Présidente élue .. 4

Les actualités de la Nouvelle-Écosse..... 5

Mon expérience dans le cadre du troisième congrès annuel de l'AMOPP..... 8

Les adolescents et l'histoire culturelle.... ..... 10

L'harmonie du sang et la nouvelle normalité - De la tombe au berceau au moment présent .... 11

# Guide de publication

Le mandat de Cognica est de refléter les tendances en counseling au Canada. Cognica est publié quatre fois par année. Les dates limites pour les soumissions d'articles et d'annonces sont les : 1 er décembre; 1 er mars; 1 er juin; 1 er septembre.

Siége social de l'ACCP
114 - 223 Colonnade Rd S,
Ottawa, ON, K2E 7K3
Convention des postes-publications no 40012209
Tél : 613-237-1099
Sans frais : 1-877-765-5565
Télec : 613-237-9786
Courriel : cognica@ccpa-accp.ca

**Taux publicitaires**

| | 1 FOIS | 4 FOIS | FORMAT |
|---|---|---|---|
| 1 page | 510 $ | 430 $ ch | 6" x 9" |
| 1/2 page | 325 $ | 270 $ ch | 3" x 9" |
| 1/4 page | 215 $ | 165 $ ch | 3" x 4" |
| Carte d'affaire | 85 $ | 55 $ ch | 2" x 3" |

Comité éditorial :
Maxine MacMillan, Sharon Cameron, Julie Ouellette, Nicole Maurice, Karina Albert

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées par les auteurs publiés dans Cognica sont personnelles et ne sont pas nécessairement partagées par l'ACCP, ni par ses directeurs, ni par ses employés.

Nous lirons avec plaisir tous les articles soumis et assurons la révision des textes retenus avant la publication.

Message de la Présidente

# Revue de l'année écoulée et de l'année à venir

Aujourd'hui, le vent souffle tout autour des bâtiments et agite les arbres comme s'il voulait les réveiller de leur torpeur hivernale. La neige s'agite en tourbillons à travers les champs blanchis et au-dessus de moi se dresse un beau ciel bleu, brillant et infini. Revoilà l'hiver dans les prairies, l'époque où les cultivateurs rentrent des champs et se réunissent en petits groupes au village afin de renouer et de passer en revue la saison écoulée et la saison à venir.

**Un effectif de 4 200 membres, et qui grandit encore!**

L'ACCP poursuit sur sa lancée de croissance positive. Nous comptons maintenant environ 4 200 membres, et de nouvelles demandes nous arrivent tous les jours. La distribution de deux nouveaux pamphlets bilingues en couleur – l'un pour les membres, l'autre pour les employeurs – nous permet d'offrir plus de visibilité à vous, les membres, ainsi qu'au rôle important de notre profession dans la gamme des soins aux Canadiens.

**Règlement d'application promulgué en Nouvelle-Écosse**

Félicitations à nos membres de la Nouvelle-Écosse. En effet, le 11 octobre 2011, on a promulgué la Loi sur l'exercice de la profession de thérapeute-conseiller. Pour en savoir plus au sujet du tout récent ordre professionnel appelé The *Nova Scotia College of Counselling Therapists*, veuillez consulter son site Web : http://www.nsact.ca/. Lors des célébrations de promulgation, le 26 novembre dernier, l'ACCP a offert au nom de ses membres de partout au pays un prix commémoratif au Registraire de l'Ordre.

**Congrès 2011 – Ottawa**

Le 20 novembre, le Conseil a été ravi d'accueillir les trois coprésidents du Congrès 2011 de l'ACCP (Wes Moore, Hope Burke, Suzanne More Kerr). Ces trois personnes ont assisté au repas du CA et ont reçu un chèque de l'ACCP représentant la portion payable à la section de la RCN à même les profits du congrès réussi tenu l'an dernier, à Ottawa.

**Congrès 2012 – Calgary**

Il ne reste que 4 mois avant la tenue du Congrès national de Calgary et la planification progresse bien. L'événement promet d'être une rencontre professionnelle, éducative et sociale remarquable. Nichée au cœur des Rocheuses et à moins de deux heures de Banff, la ville de Calgary est la destination courue en mai. Réservez quelques jours avant et après le Congrès pour visiter un peu les beautés de la région, des lieux que les touristes de partout dans le monde rêvent de contempler.

**Manuel de déontologie**

Une nouvelle version de l'ouvrage *Counselling Ethics: Issues and Cases* [déontologie du counseling : enjeux et cas] de l'ACCP est actuellement en préparation. Nous tenons à remercier tous ceux et celles d'entre vous qui nous avez fourni des commentaires sur ce qui devrait être inclus dans cette version révisée. Et mille mercis à la Section des formateurs de conseillers pour son appui et aux auteurs qui ont accepté de contribuer à ce nouveau manuel.

**"L'ACCP poursuit sur sa lancée de croissance positive. Nous comptons maintenant environ 4 200 membres"**

**Faire progresser la recherche au profit de notre profession**

L'ACCP s'est engagée à défendre et à appuyer les intérêts de ses membres et ceux de la profession. Nous avons récemment étudié des stratégies susceptibles d'encourager une plus grande mise en commun des ressources, de la recherche et des renseignements relatifs à la profession, dans

l'ensemble du pays. Notre Congrès national constitue à cet égard un excellent point de départ. Nos publications, webinaires, blogue et forum ajoutent au cadre de stratégies conçu pour donner plus de visibilité et pour rapprocher les chercheurs, les formateurs et les praticiens ayant des vues communes. Nous voulons développer d'autres stratégies pour l'avenir et sommes avides de vos suggestions. Vous avez une bonne idée à partager? Contactez president@ccpa-accp.ca ou téléphonez au bureau national en composant le 1.877.765.5565. Nous serons ravis d'avoir de vos nouvelles.

Le vent peut bien souffler aujourd'hui, et la neige peut en confiner certains à l'intérieur, mais comme les cultivateurs qui rentrent des champs pour se réunir et renouer au village, l'ACCP est un groupe tissé serré qui brave les éléments. Nous travaillons fort et nous avons beaucoup à partager. Alors, récoltons nos idées et discutons des possibilités pour l'avenir.

Lorna Martin
Présidente de L'ACCP

Message de la Présidente élue

# Les voix des praticiens nordiques

**Les feuilles d'automne tourbillonnent**

**attendant patiemment**

**l'arrivée de l'hiver**

L'hiver tarde à venir dans le sud de l'Alberta, mais je sais que ces quelques flocons de neige matinale se transformeront en grosses bourrasques au cours des semaines à venir. Je prends quelques minutes pour téléphoner à une collègue des Territoires du Nord-Ouest pour prendre de ses nouvelles, sachant que l'hiver est arrivé beaucoup plus tôt dans ce coin de pays. Notre discussion glisse tout naturellement sur les défis que comporte la pratique dans le Nord et sur l'initiative entreprise par moi et trois administrateurs de l'ACCP - George Dunne (C.-B et Yukon), Sara Holland (AB et T.N.-O.) et Miriam Duff (MB et NU), que je décrirai ci-dessous.

Les conseillers et les psychothérapeutes qui travaillent en milieux nordiques vivent à la fois des expériences enrichissantes et des défis. Ils peuvent profiter d'étroites relations personnelles et d'une bonne notoriété au sein de la collectivité. Leur travail est souvent très visible et très valorisé. Dans bien des cas, leur pratique est autonome et gratifiante. Toutefois, ces mêmes aspects de la pratique en région éloignée comportent aussi des défis professionnels. Les relations étroites peuvent poser des problèmes de déontologie et des difficultés dans l'établissement et le maintien de limites professionnelles. La visibilité compromet la confidentialité du client et l'intimité du conseiller. L'isolement suscite d'autres défis : la pénurie de ressources qui force le conseiller à jouer des rôles multiples, à répondre à une vaste gamme de besoins et à être constamment prêt à intervenir en cas de besoin, le tout étant assorti de peu de possibilités sur le plan professionnel et d'occasions limitées de contacts avec des collègues exerçant la même profession.

Le printemps dernier, la Section de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest a décidé d'entreprendre un effort plus concerté en vue de s'ouvrir aux membres de l'ACCP qui exercent dans le Nord. Après une téléconférence initiale avec l'un de nos membres nordiques, nous avons demandé l'aide des trois administrateurs de l'Ouest afin d'entreprendre un effort d'ouverture, qui nous permettrait d'être mieux à l'écoute des voix nordiques et d'améliorer la sensibilisation à leurs problématiques particulières, à leurs défis, à leurs forces et aux besoins inhérents à leur pratique dans ce milieu.

En nous inspirant des thèmes initiaux déterminés en discutant avec un autre membre nordique, nous avons mis au point une liste de questions ouvertes qui a été envoyée à ceux et celles qui exercent dans des régions nordiques ou isolées des trois provinces de l'Ouest et des trois territoires. Au cours d'octobre 2011, chaque administrateur a rédigé une lettre invitant les membres nordiques de sa région à répondre aux questions présentées sur la prochaine page.

1. Travaillez-vous auprès d'un superviseur, d'un collègue, d'un pair ou d'un groupe auquel vous pouvez soumettre vos cas difficiles à titre consultatif ou pour obtenir des commentaires?

**"Pour poursuivre ce projet, il faudra que les ressources répondent aux besoins exprimés par nos membres nordiques. L'ACCP est toujours avide de recueillir les commentaires et les suggestions de ses membres."**

2. Qu'est-ce qui pourrait être mis en place, selon vous, pour vous aider dans votre pratique de conseiller ou de psychothérapeute en région nordique ou éloignée?
3. À quels types de problèmes (pénuries) êtes-vous confronté en tant que conseiller ou psychothérapeute en région nordique ou éloignée?
4. Quels sont les points forts de l'exercice de la profession en région nordique ou éloignée?
5. Quelles ressources offertes par l'ACCP pourraient vous être les plus utiles?
6. En tant que conseiller ou psychothérapeute en région nordique ou éloignée, à quels modes de communication avez-vous le plus souvent accès?
7. L'ACCP compte un Comité de déontologie : avez-vous eu recours à cette ressource et, le cas échéant, combien de fois?

Notre questionnaire nous a permis d'apprendre que nos membres nordiques souhaitaient plus d'accès à de la supervision, quoique cette demande variait considérablement d'une région à l'autre. Par exemple, le Nunavut réclame plus de supervision, mais cette demande est moins grande au Yukon. Nos membres nordiques souhaitent aussi plus de possibilités de perfectionnement professionnel qui seraient offertes en personne et traiteraient de thèmes tels que les relations duelles, le sentiment d'être examiné de près (effet aquarium), la conciliation travail et vie personnelle, la pénurie de références, la lourdeur de la charge de travail, les questions de visibilité et, selon le contexte, l'aptitude à surmonter la perception stéréotypée des gens du Sud vivant dans le Nord.

Les prochaines étapes de notre Initiative nordique consisteront, entre autres, à élaborer un document d'information comprenant le résumé des réponses et les recommandations du Conseil. Pour poursuivre ce projet, il faudra que les ressources répondent aux besoins exprimés par nos membres nordiques. L'ACCP est toujours avide de recueillir les commentaires et les suggestions de ses membres. Veuillez communiquer avec moi (blythe.shepard@uleth.ca) si vous avez des idées ou des réflexions au sujet de cette initiative et sur la façon dont vous pourriez apporter votre aide.

Blythe Shepard
Présidente élue de l'ACCP

# Les actualités de la Nouvelle-Écosse

Par Marian Burris-McDonald

La longue démarche vers la réglementation s'est enfin conclue le 11 octobre 2011, lorsqu'on nous a informés que le Lieutenant gouverneur venait de signer le décret promulguant la Loi sur l'exercice de la profession de thérapeute-conseiller.

En 1995, la *Nova Scotia Association of Professional Counsellors* a été enregistrée en tant qu'association professionnelle ayant pour objectif de participer à la mise en place d'une législation visant l'établissement d'un ordre professionnel en vertu duquel les personnes ayant une formation de conseillers cliniciens en Nouvelle-Écosse pourraient obtenir un permis ou une autorisation d'exercer.

En 2006, l'association a changé de nom pour devenir la *Nova Scotia Association of Counselling Therapists* et l'on a alors modifié les titres des personnes inscrites à l'association, qui sont devenus Conseiller-thérapeute inscrit, Conseiller-thérapeute candidat à l'inscription et Conseiller-thérapeute.

Le 25 novembre 2008, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a adopté la Loi 201, avec l'appui des trois partis politiques. Suivant l'adoption de la Loi, on a entrepris la rédaction des règlements et des statuts à an-

nexer à la Loi.

Le 11 octobre 2011, un décret signé par le Lieutenant gouverneur a promulgué la Loi sur l'exercice de la profession de thérapeute-conseiller, qui est entrée en vigueur à cette date.

La promulgation prévoyait l'instauration de l'ordre professionnel *Nova Scotia College of Counselling Therapists* (NSCCT), qui est assujetti aux dispositions de la Loi sur l'exercice de la profession de thérapeute-conseiller et des règlements et statuts annexes.

La Loi sur les conseillers-thérapeutes protège les titres de « Conseiller-thérapeute inscrit » (RCT), « Conseiller-thérapeute candidat à l'inscription » (RCT-C) et « Conseiller-thérapeute ». Conformément aux dispositions de la Loi, les personnes qui utilisent ces titres doivent être titulaires d'au moins un diplôme de maîtrise en counseling ou son équivalent en counseling, et le processus de candidature impose une expérience clinique supervisée de 2000 heures.

**« La Loi sur les conseillers-thérapeutes protège les titres de « Conseiller-thérapeute inscrit » (RCT), « Conseiller-thérapeute candidat à l'inscription » (RCT-C) et « Conseiller-thérapeute ». »**

Ces critères ont été soigneusement analysés par les employeurs potentiels et l'on a recueilli des réponses positives concernant les exigences d'émission de permis. On observe que les personnes détentrices d'un permis de Conseiller-thérapeute inscrit en vertu de la Loi ont déjà accès à de nouveaux débouchés et nous prévoyons qu'il y aura encore plus de débouchés pour les personnes œuvrant en pratique privée et pour celles qui préfèrent travailler au sein d'un organisme.

Pour les gens du grand public, cela fait en sorte qu'ils peuvent dorénavant savoir que lorsqu'ils ont recours aux services de Conseillers-thérapeutes inscrits pour traiter leurs problèmes personnels, affectifs ou de santé mentale, ces derniers sont des professionnels qui ont satisfait aux critères qui les rendent aptes à offrir des services thérapeutiques cliniques et qu'ils exercent conformément à un Code de déontologie et à des Normes d'exercice prescrits. De même, la Loi prévoit un processus de plaintes et de mesures disciplinaires en cas de litiges concernant la pratique.

Nous sommes très fiers de cet accomplissement et envisageons l'avenir avec enthousiasme. Il s'agit d'une période stimulante pour les Conseillers-thérapeutes


Connexion Counseling

**L'ACCP souhaite profiter de vos talents rédactionnels pour notre blog Connexion counseling!**

**Nous tendons la main aux personnes qui ont une perspective unique sur la profession de counseling et de psychothérapie selon différents champs d'expertise, comprenant:**

•Le counseling et la psychothérapie au Canada (la matière en général)

•L'état de la nation (questions entourant les règlements, la législation gouvernementale). Trouver le bon conseiller ou psychothérapeute (conseils, ce que les clients doivent demander, à quoi les clients doivent s'attendre)

•Pratique privée (démarrage d'entreprise, diriger une entreprise, etc.)

**Votre engagement :**

**Si vous êtes intéressé(e) à contribuer dans une grande catégorie, votre engagement est de :**

•Être un conseiller canadien certifié (C.C.C.)

•Soumettre une lettre de présentation qui indique à quelle grande catégorie vous désirez contribuer.

•Soumettre des contributions au blog selon un horaire établi (varie entre auteurs)

**Quels sont les avantages pour vous?**

En tant que contributeur à la publication en ligne et expert dans votre domaine, vous bénéficiez d'une présence en ligne et vous continuez à faire connaître votre nom et votre marque. Vous soutenez la profession en partageant vos connaissances, vos observations et vos idées et vous contribuez à améliorer une base de connaissances pour les autres. De plus, vous aidez le public à acquérir une meilleure connaissance de la profession, à mieux comprendre l'importance du travail que nous faisons et l'impact que nous avons sur la santé et le bien-être au Canada.

**Vous avez également la possibilité de soumettre vos articles pour être admissibles à des crédits d'éducation permanents (CÉPs).**

**Pour plus d'information, visitez http://www.ccpa-accp.ca/fr/counsellingconnect/**

de la Nouvelle-Écosse, surtout pour ceux et celles qui ont eu la clairvoyance de se rendre compte que la législation était essentielle si l'on voulait que les conseillers soient reconnus comme des professionnels au sein de la communauté des soins de santé mentale. Un grand merci sincère aux fondateurs de la première association, qui ont travaillé à la rédaction des statuts ayant permis d'enclencher le processus de candidature depuis 1999 et à tous ceux et celles qui ont travaillé sans relâche à cette fin au cours des dix dernières années. C'était un effort d'équipe qui a nécessité de la persévérance et beaucoup de travail. Nous avons réussi : l'*Ordre professionnel des conseillers-thérapeutes* est maintenant une réalité en Nouvelle-Écosse!

Visitez le site Web du NSCCT au www.nscct.ca pour consulter la Loi, les règlements et les statuts et pour en savoir plus au sujet de l'Ordre.

# WEBINAIRES DE L'ACCP

## Appel de présentations

L'ACCP accueille présentement les candidatures d'éventuels présentateurs chevronnés pour sa série de webinaires à l'horaire débutant en juillet 2012.

La série a pour objectif d'offrir aux membres et aux autres personnes œuvrant dans le milieu du counseling des occasions de perfectionnement professionnel abordables et pratiques. Pour proposer votre candidature à titre de présentateur de webinaire à l'ACCP, veuillez soumettre une demande de présentation de webinaire.

Veuillez prendre note : Il faut avoir rempli toutes les sections de l'application pour présenter un webinaire au moment de soumettre sa candidature.

**Cliquez ici** pour compléter votre application en ligne.

Tout sujet pertinent au counseling et à la psychothérapie sera considéré.

### On s'attend d'un présentateur qu'il ou elle :

- soit un expert dans son domaine;

- ait une expression orale claire, dynamique et compatible avec les médias;

- soit capable de traiter du sujet avec enthousiasme et en citant des exemples pertinents;

- offre une présentation d'une durée de 45 à 50 minutes;

- réponde aux questions pendant environ 10 minutes;

- ait accès à un téléphone à circuit filaire à domicile ou au travail.

### Autres aspects importants :

- Versement d'honoraire de 250 $ après la présentation du webinaire.

- Si le webinaire comporte plusieurs présentateurs, les honoraires seront répartis également entre ces derniers.

- Les webinaires sont présentés dans la langue (anglaise ou française) choisie par le présentateur.

- Les webinaires sont typiquement présentés de 12 :00 à 13 :00 temps de l'Est. Cette horaire est flexible par rapport à l'horaire du présentateur.

- Les webinaires sont enregistrés, avec l'accord écrit du présentateur.Si votre demande est acceptée, vous devrez signer une entente de présentation de webinaire et autorisation d'enregistrement (ce dernier selon votre choix).

- Il n'y a aucun coût direct pour les présentateurs.

- L'ACCP fournit un facilitateur comme point de contact, pour introduire le présentateur au public puis assister avec les aspects techniques du webinaire.

- L'ACCP chargera les participants un frais d'inscription pour couvrir les coûts de ce projet.

- Les participants recevrons un crédit d'éducation permanente (CÉP) pour une session d'une heure.

Toute présentation et documentation sont l'objet d'une revue et soumises à l'approbation de l'ACCP.

**Si vous avez des questions par rapport à nos webinaires, contactez Karina à memberservices@ccpa-accp.ca**

# Mon expérience dans le cadre du troisième congrès annuel de l'Association Mexicana de Orientación Psicologica y Psioterapia (AMOPP)

Par la Dre Lynda Younghusband

« Hola! » m'a lancé Maria en guise d'accueil lors de notre première rencontre. Je me trouvais à Mexico pour assister au troisième congrès annuel de l'*Association Mexicana de Orientación Psicologica y Psioterapia* (AMOPP). Le congrès avait pour thème Les dilemmes éthiques en counseling, et l'on m'avait invitée à faire deux présentations et un atelier. De nombreux courriels avaient été échangés pendant trois mois, et nous avions parfois de la difficulté à communiquer dans nos langues respectives, mais à la fin, tout s'est bien passé. Je suis arrivée le 10 octobre sous une température de 18 degrés, ce qui me semblait parfait, mais Maria portait une grosse veste de duvet et s'est excusée pour le temps froid.

Ma première présentation se déroulait en soirée, à l'*Universidad Iberoamericana*, l'auditoire étant principalement composé d'étudiants inscrits au programme de counseling et de leurs enseignants, soit une cinquantaine de personnes en tout. J'ai abordé la question des dilemmes éthiques que rencontrent le plus fréquemment les conseillers canadiens et la façon dont le Comité de déontologie de l'ACCP s'en occupe. En ouverture de ma présentation, j'ai utilisé une diapositive de paysage d'automne à Terre-Neuve et j'ai terminé par une diapo présentant la photo d'un iceberg. Bon nombre de questions et une discussion stimulante ont fait suite à la présentation. La plupart des étudiants maîtrisaient convenablement l'anglais, ce qui a facilité les échanges.

Après cinq heures de route jusqu'à Leon, Guanajuato, encore une fois à l'*Universidad Iberoamericana*, j'ai fait ma seconde présentation, celle-ci portant sur la tenue des dossiers de counseling. Ma première diapo était une photo de ma rue, à St.John's, et de ses maisons multicolores. J'ai terminé par une photo de cette même rue après une tempête de neige, les voitures étant quasi ensevelies. Les personnes de l'auditoire ont semblé apprécier ces diapositives et posaient toujours de nombreuses questions au sujet du Canada après les présentations et durant les pauses café.

La dernière journée, j'ai présenté mon atelier sur la déontologie, auquel a assisté la Présidente de l'AMOPP. Ce fut un événement très interactif et les étudiants ont travaillé en équipes de deux à la résolution des dilemmes, dont nous avons ensuite discuté en plénière. La Présidente a participé directement et a présenté des situations tirées de ses propres expériences. Elle a affirmé par la suite avoir beaucoup aimé l'atelier et s'est dite heureuse que les étudiants aient pu vivre cette expérience. J'avais apporté suffisamment de stylos de l'ACCP pour en distribuer à chacun des participants à l'atelier, qui ont tous semblé apprécier ce geste de la part de notre Association. Ils ont également beaucoup aimé les diapositives sur l'orignal et les macareux, que j'avais utilisées comme ouverture et clôture cette journée-là.

Dans l'intervalle entre les séances et l'atelier, j'ai assisté à des séances données par des professionnels à l'université; j'étais habituellement accompagnée d'un étudiant ou d'une étudiante capable de me traduire de l'espagnol, mais vers la fin de la séance, je me rendais compte que je saisissais le sens général de la présentation, surtout lorsqu'elle s'accompagnait de diapositives. J'ai suivi des cours de latin durant mon secondaire (il y a bien des lunes) et cela m'a été utile à plusieurs reprises, dont cette fois-ci encore. Tous les étudiants et enseignants que j'ai rencontrés se sont montrés très prévenants et amicaux.

L'AMOPP est une association relativement récente, et il ne s'agissait que de son troisième congrès national. L'argent est rare dans ce secteur d'éducation, et l'invitation faite au Dr Samuel Gladding (de Caroline du Nord) et à moi-même représentait un effort financier considérable pour les organisateurs. L'utilisation d'insignes porte-nom coûtait trop cher et l'on s'est contenté de porter des « autocollants »; les pauses café étaient beaucoup plus frugales que ce que l'on connaît dans nos congrès. L'AMOPP est membre du *The National Board for Certified Counselors, inc.* (NBCC). Par ailleurs, son programme de counseling est certifié par l'*American Counselling Association*. Le Dr Tom Clawson, administrateur au NBCC était présent, de même que trois de ses collègues. Il y a eu un événement impressionnant pour souligner l'entrée en poste de la nouvelle présidente de l'AMOPP, et l'on m'a demandé d'y prendre la parole. Heureusement, je m'y étais préparée, ayant apporté avec moi deux exemplaires de notre

Code de déontologie et deux des Normes d'exercice, deux exemplaires de notre ouvrage sur l'éthique et plusieurs brochures de l'Association. Ce matériel a été bien accueilli, car l'AMOPP s'efforce de promouvoir une meilleure déontologie auprès de ses membres. J'ai profité de l'occasion pour transmettre les salutations de l'ACCP et j'ai un peu parlé de nos effectifs et de ce que nous offrons aux membres, ainsi que de la structure de notre Comité de déontologie. J'ai lancé à tous l'invitation à participer à l'un de nos congrès.

Évidemment, j'ai eu la chance de goûter certains mets locaux, que j'ai beaucoup aimés. J'ai parfois vécu des expériences drôles alors que j'étais seule dans des salles à manger ou des cafés où les gens ne parlaient pas l'anglais; juste au moment où j'étais certaine d'avoir les mots voulus, je commettais une erreur fatale qui faisait en sorte qu'on me servait un mets ou un breuvage auquel je ne m'attendais pas. Mais cela fait partie du charme des voyages. Bien que je n'aie connu aucun problème, on me prévenait sans cesse que je devais faire preuve de prudence, ne pas trop m'éloigner seule de mon hôtel et, après avoir échappé à un accident parce que je m'étais aventurée trop près de la circulation dense, j'ai souvent entendu retentir l'appel « ne laissez pas Lynda descendre du trottoir ». Le problème, c'est qu'il n'y avait pas toujours de trottoir! On me parlait quotidiennement de violence et de corruption et des milieux dans lesquels doivent évoluer certains conseillers locaux, ce qui m'a fait apprécier le fait de vivre au Canada. J'avais besoin d'utiliser un guichet automatique avant de quitter, mais il n'y en avait pas sur le campus : celui qu'on y avait installé avait été retiré, car il était constamment l'objet de vols. Heureusement, il y en avait un à quelques pas de l'hôtel, mais on m'avait prévenue de ne pas l'utiliser seule, et pas même en compagnie d'une autre femme et surtout pas la nuit. Un enseignant a eu la gentillesse de m'accompagner. J'ai clairement constaté que mes hôtes mexicains avaient mis au point des stratégies efficaces pour assurer leur propre sécurité et celle des autres, et que ces stratégies m'étaient appliquées avec élégance et dignité.

J'ai été impressionnée par les campus de Mexico et de Leon. Les édifices sont très ouverts et aménagés d'aires de circulation au deuxième étage (des genres de balcons), ainsi que d'espaces verts dotés de bancs publics très accueillants et relaxants où l'on peut lire et socialiser. En dépit d'un temps radieux et de températures d'environ 20 degrés, la plupart des gens portaient une écharpe et un manteau chaud, souvent de duvet, et ils s'excusaient constamment de la piètre température. Tout mon séjour là-bas a été une belle expérience pour moi et j'ai été ravie d'avoir l'occasion de parler de l'ACCP et de partager nos connaissances et nos pratiques déontologiques avec ces gens si merveilleux. J'espère que nous aurons la chance d'en revoir quelques-uns lors de nos congrès et, vu que j'ai l'intention de rester en contact à l'occasion, je continuerai à leur rappeler notre invitation à venir nous rendre visite.

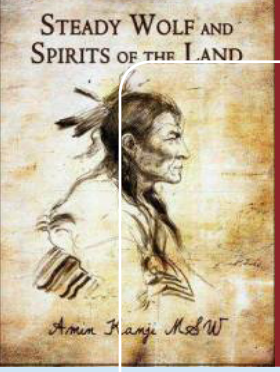


# Les adolescents et l'histoire culturelle

Par Amin Kanji

Dans toutes les cultures et les races, l'adolescence est une période de bouleversements. Bien des auteurs la désignent comme une période de « frustrations liées à une crise de croissance critique ». La couverture documentaire de l'adolescence est souvent injuste, car les adolescents y sont habituellement perçus par les adultes comme étant une source de menace, de stress, de douleur et de dilemme, même si, ironiquement, les adultes sont tous passés par cette même phase de transition avant d'atteindre l'âge adulte. Par conséquent, il se peut que les adultes envient l'idéalisme qu'affichent les adolescents : cette valeur est un pur produit de la réflexion, de l'expérience et de la construction adolescente. Les adolescents ont en effet le don remarquable de pouvoir épurer les problèmes et de les analyser sous une forme idéale, une aptitude que les adultes ont habituellement perdue en raison de la contamination de leurs désirs, de leurs espoirs et de leurs ambitions existentiels.

Cette aptitude à rechercher la pureté et à cultiver l'idéalisme comporte des risques. Les adolescents qui ont un bagage culturel hérité, une forte tradition historique ou des liens avec la vie politique d'une nation ressentent habituellement des sentiments mitigés lorsqu'ils entreprennent la recherche de la place qui leur revient de droit dans le milieu social et politique. Ils éprouvent souvent une certaine angoisse qui peut évoluer en une curiosité interne discrète ou même en une tendance involontaire à redéfinir les valeurs. Au cours de telles expériences, certains adolescents cherchent à explorer la sagesse de leurs ancêtres afin de pouvoir l'adapter à leur propre vie. Les adolescents peuvent craindre de perdre le passé parce que le temps a changé leur propre vie. Les impulsions en provenance de leur passé historique et suscitées par les traditions culturelles les incitent à entreprendre des cheminements affectifs et spirituels exigeants.

Certains adolescents ont même de plus grands défis à relever. Par exemple, ils peuvent devoir s'affranchir de l'influence des membres de leur famille et de leurs proches qui pourraient faire obstacle à leurs espoirs d'adolescent. Des affinités interpersonnelles se produisent lorsque les adolescents vivent des conflits et des transformations personnelles visant à se constituer une résilience pour entreprendre des recherches personnelles sur l'évaluation du passé. Ces jeunes tirent leur force de leur propre crainte, qui a pu influencer leurs luttes pour leurs droits de comprendre leur passé traditionnel et d'en tirer un sentiment d'accomplissement. Il s'agit là d'une situation paradoxale et souvent très constructive, si l'on offre à la jeune personne la possibilité de croître et de faire des choix.

Parmi les autres défis que pourraient devoir relever les adolescents, citons les résolutions culturelles qui comportent une composante d'indulgence bien plus grande que ce que leur permettent leur capacité intellectuelle, leurs hormones, leurs instincts et leurs irritants naturels. Toutefois, la pression associée à la confrontation des conflits culturels peut favoriser la patience, l'indulgence et la tolérance et leur permettre d'établir des frontières personnelles qui, à long terme, pourront contribuer à leur maîtrise et à leur estime de soi. Par conséquent, cette recherche avide d'adaptation culturelle est favorable à leur croissance. Ils pourront trouver un juste équilibre entre les traditions et les pratiques actuellement en cours dans leur milieu.

Les cheminements naturels avec des aînés et le fait de consulter des personnes qui comprennent bien les rigueurs des stress culturels sont aussi des facteurs qui peuvent soutenir l'adolescent. Les aînés peuvent les aider à mettre en perspective les cultures et les icônes du passé, aussi bien par rapport à la situation présente qu'à des situations envisageables pour l'avenir. Ces adolescents peuvent tirer profit de la fréquentation de bibliothèques, d'excursions et même de counseling consultatif. Les contacts interactifs et consultatifs entre des adolescents et des partenaires choisis peuvent aider les jeunes à acquérir une sagesse inspirée du passé et à apprendre à respecter ces enseignements comme des éléments-clés de leur héritage et de leur identité. Cela peut aussi leur enseigner comment la sagesse du passé peut être renouvelée au présent, afin d'éviter que la culture ne reste un domaine archaïque à reléguer aux oubliettes.

Cet article est le reflet du genre littéraire de l'ouvrage écrit par Amin Kanji et intitulé « Steady Wolf and the Spirits of the Land », publié chez Publish America en 2008.

# L'harmonie du sang et la nouvelle normalité – De la tombe au berceau au moment présent

Par Ian McCallum

Lorsque j'étais enfant, j'ai vu ma tante délivrer de la gueule de son chat notre perruche grincheuse et sans voix. L'oiseau était très ébranlé et saignait un peu. Quelques instants plus tard, il s'est mis à chanter et a continué ainsi jusqu'à ce qu'il meure bien des années plus tard. C'était son nouvel état normal.

Mon état normal est disparu pour toujours à minuit et dix, le 5 avril 2008. Ce chat aurait tout aussi bien pu être un train, et la perruche, mon fils et notre famille subissant les dommages collatéraux. L'ouvrage *From Grave to Cradle to Now - The Health Care Professional Edition* (De la tombe au berceau au moment présent - Édition à l'intention des professionnels de la santé) relate ce cheminement continu entre des états normaux successifs, en utilisant des messages Facebook mis en ligne deux fois par jour, ainsi que des anecdotes et des analyses en coulisse. Le tout est complété de matériel précisément conçu pour former les infirmières et éduquer les professionnels des soins de santé.

Que vous en soyez conscients ou non, en tant que professionnels vous négociez de nouveaux états normaux à tous les jours. Vous côtoyez des clients, des employeurs, des employés, des patients, des collègues, des gens en colère, tristes, apeurés, médusés, l'infirme, le malade mental ou la personne handicapée, victime de traumatismes crâniens et la famille. Quelle normalité partagez-vous avec ces personnes? La normalité n'existe pas, et il faut les aider à accepter cet état de fait.

Pourquoi? En m'inspirant de ma propre expérience, je crois que les personnes capables de reconnaître cet état de fait et de l'accepter pourront se sentir plus légères, accroître leur productivité et enrichir leur vécu. Au départ, cet ajustement semble déstabilisant, comme si l'on vous demandait de faire du surf sur des sables mouvants. Dans mon cas, c'était facile, car je n'avais pas le choix.

Durant 10 heures, les policiers, les services d'urgence et les médecins de deux hôpitaux se sont chargés de modifier violemment et à répétition mon état normal. Jusqu'à ce qu'un neurochirurgien vienne nous dire que mon fils était plongé dans un coma profond, quasi végétatif, en nous laissant entendre qu'il allait mourir sous peu, mon nouvel état normal s'était rétréci à un intervalle de dix secondes, et est resté ainsi pendant des mois.

Au terme de trois miracles, mon fils, expert en haute technologie et musicien électro de réputation internationale, semble en voie de se rétablir convenablement. Si vous le rencontriez, vous ne pourriez pas vous douter de tout ce qu'il a dû traverser. En congé de détente après un retour au travail pendant 2 ans, nul ne peut dire quels seront ses nouveaux états normaux au bout de ses 9 années de réhabilitation.

Nous qui interagissons avec lui au quotidien tandis qu'il progressait et progresse encore de la tombe au berceau et à chaque nouveau moment présent, nous nous demandons toujours à « qui » nous avons affaire en ce moment, et nous calibrons notre interaction en conséquence, par amour et par respect et en tant qu'accompagnateurs aidants. Lui aussi se pose les mêmes questions, et se demande également « Qui suis-je aujourd'hui? ». À présent, nous nous posons nous aussi la question « Qui suis-je aujourd'hui? ».

Vingt-quatre heures par jour, en jouant sur tous ses sens, nous avons réussi à pénétrer profondément dans son coma et à l'en tirer. Inconsciemment, nous avons utilisé l'« harmonie du sang », un terme de musique désignant l'entraînement, une puissante résonnance de nature et de soutien que partagent les parents par le sang. Nos nouveaux états normaux respectifs sont négociés par l'entraînement, tout comme le sont nos relations avec ceux qui nous entourent.

SI vous êtes intéressés à en apprendre plus sur l'entraînement et son utilité thérapeutique du point de vue du client et de celui d'Ian McCallum, l'auteur suggère les points de contact suivants pour des guides, livres, ou livres électronniques.

Une version abrégée du récit de Ian McCallum ainsi que celui de son fils sont disponibles dans un guide de ressources Torontois portant sur les traumatismes crâniens. Communiquez avec la psychothérapeute Ramona Bray à ramonabray@hotmail.com.

Pour Acheter le livre papier ou électronique, communiquez par courriel avec GCNPro@marrette.ca ou rendez-vous au: www.Marrette.cc/hcpro.html

# Conseiller(ère)s canadien(ne)s certifié(e)s :

## Voici les noms des membres de l'ACCP nouvellement certifiés.

### Alberta
Ashleigh Mutcher
Anita Harder
Jessica Meisha Kolbuc
Catherine Dalton
Lisa McIsaac
Sherri Gibbs
Debra Rapske
Zahra Jessa
Ginette Hulsmans
Jodi Staples
Lorna Bright
Heather Taylor
Clare Fewster
Jo-Ellen Lyslo
Natalie Dressler
Maria Watkins
Christie Archer
Sara Lapp
Priscilla McGilvery
Lisa Bosch
Tanya Surette
Karin Linschoten
Susan Gillies-Bradley
Brian Welling

### Colombie-Britannique
Danielle Lambrecht
Wenting Liao
Bobbi Dombrowski
Tadd Trausch
Myron Wealr
Andrea Warren
Daniel Rekker
Adrienne Johnson
Alexander Shvets
Jasnam Koknutphongchai
Ruth Murdoch
Michele Romaine
Gabriel Fung
Timber Monteith
Paramita Banerjee
Jane Taylor Lee
Stephanie Conn
Robert Butler
William Bratt
Stacey Phillips
Linda Marr
Peter Davies
Jennifer van Wyck
Peggy Yu
Tracey Christianson

### Manitoba
Monika Allen
Theresa Ann Houston

### Nouveau-Brunswick
Shelley Hanson
Jenna Bamford
Nathalie Ryder

### Terre-Neuve
Beth Ryan
Brenda Scott
Heather Lynn Murphy
Janet Young Guerra

### Nova Scotia
Sue Richardson
Heidi Aunins
Ainsley Camps
Julie Longard
Jean Morrison
Diedra Morris
Rosemary Manning
Nancy Blair
Francois McCurdy
Karen Case
Cherie Borden
Alison Pluim
Carol Cleveland
Angela Carter

### Québec
France Lefebvre
Rosa Caporicci
Londa Daniel
Julia Sands
Lise Belanger
Ninat Friedland
Christine Pelletier
Marie-Lyne Girard
Jordanna Vamos
Louis-Philippe Landry
Sophia Manarolis
Stephanie Chasle

### Ontario
Lori McDonell
Erinn Nowiski
Melanie Robarts
Mark Bunten
Jessica Morgan
Marie-Louise Twynam
Meara Zinn
Sara Schnitzler
Noha Khalifa
Dennis Mok
Ana Barrientos
Christina McGann
Kyli Robertson
Lydia Elizabeth
Alana Melanson
Trisha Cruise
Megan Mahler
Sabrina Granata
Jennifer O'Connor
Maria Lunney
Sara Murphy
Autumn Chilcote
Cecilia Preyra
Nada Slager
Charlotte Hasson
Peter Marrocco
Michael Peddle
Michael Hamelin
Jennifer Sintzel
Mary Martha Dougherty
Shawana Shah
Jessica McGuire
Marie-Josee Chabot
Michelle Berezny
Richard Sembera
Katherine Syrowik
Hailing Huang
Andrea M Savoie
Monika Gal
Stephen Hudecki
Manon Sookocheff
Jean Yu-Ching Tsai
Michal Cizmarik

### Yukon
Kimberly Scott

### Saskatchewan
Yumi Hopfner
Diane Pisch
Christine Wilson
Stephanie L Martin

### International
Cho-Ying Jocelyn Hung

CANADIAN COUNSELLING AND PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

**Siège social de l'ACCP**
114-223 Colonnade Rd. S., Ottawa, Ontario, K2E 7K3
Tél : (613) 237-1099 | Sans frais : 1-877-765-5565
Téléc. : (613) 237-9786 | Courriel : info@ccpa-accp.ca
Site internet : www.ccpa-accp.ca

# Comité Exécutif de l'ACCP 2011–2013

## Comité exécutif

**Présidente :** Lorna Martin ( president@ccpa-accp.ca )
**Présidente élue :**
Blythe Shepard ( president-elect@ccpa-accp.ca )
**Président sortant :**
Ron Lehr ( pastpresident@ccpa-accp.ca )
**Trésorière :** Miriam Duff ( mimgeo@shaw.ca )
**Secrétaire :** Membre du personnel
**Directrice générale :**
Barbara MacCallum ( bmaccallum@ccpa-accp.ca )

## Directeurs Provinciaux

**Terre-Neuve et Labrador :**
Martin Reid ( martinreid.counsellor@yahoo.ca )
**Île-du-Prince-Édouard :**
Deborah Wood Salter ( jcsalter@eastlink.ca )
**Nouveau-Brunswick Anglophone :**
Erin Crossland ( eholoway@unb.ca )
**Nouveau-Brunswick Francophone :**
Serge Hall ( halls@csc-scc.gc.ca )
**Nouvelle-Écosse :**
Beth Robinson ( beth.robinson@acadiau.ca )
**Québec Anglophone :**
Lilli Janzen ( janzenl@sympatico.ca )
**Québec Francophone :** Marie Cardinal-Picard
( mcardinal-picard@orientation.qc.ca )
**Ontario Anglophone :**
Trish Loraine McCracken ( mccracken@bellnet.ca )
**Ontario Francophone :**
Michel Lefebvre ( mlefeb@lacitec.on.ca )
**Manitoba et Nunavut :**
Miriam Duff ( mimgeo@shaw.ca )
**Saskatchewan:**
Beatrice St Amand-Doepker ( doepker@siast.sk.ca )
**Alberta et Territoires du Nord-Ouest :**
Sarah Holland ( sara_holland@hotmail.ca )
**Colombie-Britannique et Yukon :**
George Dunne ( dunneg@cnc.bc.ca )

## Comités permanents 2011–2013

**Comité de gouvernance –** Ron Lehr (président du comité)
**Comité de gestion du risque –**
Blythe Shepard (présidente du comité)
**Comité d'assurance qualité –** indéterminé
**Comité d'éducation ou de défense des politiques –**
Michel Lefebvre (co-président du comité) et
Trish McCracken (co-présidente du comité)
**Comité d'appels –** Ron Lehr (président du comité)
**Comité de déontologie –** Cristelle Audet (présidente du comité)
**Comité de certification –** Blythe Shepard
(présidente du comité)
**Comité des prix d'excellence –** Sarah Holland (co-présidente du comité) et Erin Crossland (co-présidente du comité)
**CAPFC –** Dr. Bill Borgen (co-président) et Dr. Sharon
Cameron (co-présidente)

## Présidents des sections

**Région de la capitale nationale :**
Wes Moore ( wesmoore78@gmail.com )
**Colombie-Britannique:**
Kathleen Irvine ( kirvine@adler.edu )
**Développement de carrière :**
Kim Hollihan ( kim.hollihan@gnb.ca )
**Formateurs de conseillers :**
Nick Gazzola ( gazzola@uottawa.ca )
**Arts créatifs en counseling :**
Erin Kuri ( erin_kuri@yahoo.com )
**Conseillers en pratique privée :**
Lorne Flavelle ( lorneflavelle@hotmail.com )
**Conseillers scolaires :**
Margaret Cain ( mtcain@edu.pe.ca )
**Cercle autochtone :**
Brian Richardson ( brianr@unbc.ca )
**Soutien pastoral et spirituel en counseling :**
Jim Robertson ( counselh@telus.net )
**Justice sociale :**
Cristelle Audet ( cristelle.audet@uottawa.ca )
**Alberta & T.N.-W. :**
Blythe Sheppard ( provisoire )
( blythe.shepard@uleth.ca)
**Nouvelle-Écosse :**
Michael Belgrave ( mbelgrave@breakthrough.ns.ca )

## Personnel de l'ACCP

**Chef de la direction :**
Barbara MacCallum ( bmaccallum@ccpa-accp.ca )
**Adhésion et certification :**
Sylvia Ramjee ( sylvia@ccpa-accp.ca )
**Registraire :**
Monika Gal ( registrar@ccpa-accp.ca )
**CÉPs :**
Marisabelle Terriault-Elibani ( ceccep@ccpa-accp.ca )
**Rédacteur en chef, RCCP :**
Dr Kevin Alderson ( cjc.rcc@ucalgary.ca )
**Gérante de bureau :**
Nicole Maurice ( nicole@ccpa-accp.ca )
**Coordinatrice des services de membres :**
Karina Albert ( memberservices@ccpa-accp.ca )
**Coordinatrice de CÉP :**
Kimberly Goyette ( reception@ccpa-accp.ca )
**Assistante administrative :**
Judy Murphy ( judy@ccpa-accp.ca )
**Comptable :**
Stephanie Ross ( accounting@ccpa-accp.ca )